

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 5 avril 2016

L'an deux mille seize et le 5 du mois d'avril

Le CONSEIL MUNICIPAL légalement convoqué en Séance Ordinaire s'est réuni sous la présidence de Mme Dominique LANOISELET, Maire

Conseillers présents :

M. DUPLESSIS Daniel - Mme PLANCHE Bernadette - M. FLORET Pascal – M.FARAH Jean-Pierre - Mme GAUDILLAT Brigitte - M. PINIER Fabrice - M. BOULAY Ludovic – Mme THOMAS Isabelle – Mme DUBOIS Valérie - M. COGNARD Laurent - Mme DUSSON Nelly – M. SIMONET Bernard - Mme DESBRIERE Marie-Rose

Excusé : Mme DRILLIEN Marie-France ; M. BREDEL Bernard ; Mme PIFFAUT Martine ; Mme DOUCET Marie-Christine ; M. RENONCIAL Yvan

Pouvoirs : Mme DRILLIEN MF. à M. FLORET P. ; M. BREDEL B. à Mme LANOISELET D. ; Mme PIFFAUT M. à M. COGNARD L. ; Mme DOUCET MC à Mme PLANCHE B. ; M. RENONCIAL Y. à M.FARAH JP.

Secrétaire de séance : M. COGNARD Laurent

Madame le Maire présente M Raphaël Dorme, trésorier et lui souhaite la bienvenue ainsi qu'à M Henri Févrat.

Elle invite l'assemblée à se recueillir pour une minute de silence en hommage aux victimes des attentats en Belgique.

Compte-rendu de la dernière séance :

Le Procès-Verbal de la réunion du 3 mars est adopté à l'unanimité.

Vote du compte administratif du budget principal et du budget assainissement

Madame le Maire donne la parole à M Duplessis qui présente les comptes administratifs communal et assainissement sous forme de diaporama et apporte les précisions nécessaires :

Résultat de clôture de l'exercice 2015 Commune : 311 975.54 €

Résultat de clôture de l'exercice 2015 Assainissement : - 48 494.71 €

Avant de quitter la salle de Conseil, Madame le Maire donne la présidence de séance à M Duplessis 1^{er} adjoint qui fait procéder au vote des comptes administratifs 2015.

Les comptes administratifs communal et assainissement 2015 sont adoptés à l'unanimité.

Vote du compte de gestion communal et assainissement 2015

Ces comptes de gestion élaborés par le Trésorier sont en tous points identiques aux comptes administratifs 2015.

Le compte de gestion communal et assainissement 2015 sont adoptés à l'unanimité.

Vote de l'affectation du résultat :

Budget principal

Résultat à affecter :	533 807,86 €
Résultat de l'exercice :	311 975,54 €
Report des Résultats antérieurs :	221 832,32 €
Affectation en réserves :	339 640,15 €
Report en fonctionnement :	194 167,71 €

Budget assainissement

Résultats à affecter :	-13 856,99 €
Résultats de l'exercice :	-48 494,71 €
Report des résultats antérieurs :	34 637,72 €

L'affectation du résultat 2015 du budget principal et du budget assainissement est adoptée à l'unanimité.

Budget primitif 2016 commune et assainissement :

M Daniel Duplessis présente et commente les budgets commune et assainissement :

Commune

Investissements prévus pour 2016

- Frais d'étude chemin piétonnier :	10 000 €
- Frais d'étude regroupement scolaire :	25 000 €
- Eclairage terrain de tennis	12 000 €
- ONF :	3 000 €
- Accessibilité :	14 353 €
- Chemin piétonnier :	120 000 €
- Enfouissement de réseaux :	100 100 €
- Chemin de la Chaux :	85 000 €
- Broyeur + nacelle :	38 000 €
- Informatisation bibliothèque :	7 000 €
- Salle des fêtes :	12 472 €

Le budget de la commune s'équilibre comme suit :

- Fonctionnement :	2 107 981 €
- Investissement :	1 518 373 €
TOTAL :	3 626 354 €

Madame le Maire donne lecture des subventions attribuées pour l'année 2016 pour un montant total de 30 000 €.

Mme Desbrière demande à recevoir le budget primitif et le tableau des subventions. Mme le Maire lui indique qu'ils seront envoyés par mail à chacun des membres du conseil.

Assainissement

Investissements prévus pour 2016 :

- Assainissement chemin de la Chaux :	80 000 €
- Station d'épuration :	200 000 €
- Déphosphatation :	30 000 €
- Divers :	41 713 €

M Floret donne des précisions concernant les travaux :

Chemin de la Chaux : Les travaux d'amélioration du réseau électrique prévus par ERDF seront intégrés aux travaux d'enfouissement du SYDESL. Le réseau d'assainissement passera en réseau séparatif. M Duplessis précise que la somme de 80 000 € concerne uniquement la partie assainissement du Chemin de la Chaux.

Station d'épuration : le silo sera rehaussé.

Déphosphatation ; Cuve inox avec douche incorporée.

M Duplessis précise que les bassins de rétention seront paramétrés en 2017, car il faut prévoir en amont des achats de terrain.

Le budget assainissement s'équilibre comme suit :

- Fonctionnement :	212.514 €
- Investissement :	378 496 €
TOTAL :	591 010 €.

Les budgets principal et assainissement sont adoptés à l'unanimité

Madame le Maire adresse ses chaleureux remerciements à M Duplessis pour la qualité de son travail, la qualité de sa présentation, la rigueur du suivi quasiment quotidien de notre budget.

Remerciements à Isabelle Joblot qui lui a apporté son concours.

Remerciements à M Dorme pour son accompagnement dans la rédaction de ce budget

Vote des 3 taxes

En raison des facteurs endogènes comme la mise en place des rythmes scolaires coût de 34 000 €, qui ont impactés nos dépenses à caractère général. des facteurs exogènes comme la perte de notre statut de chef-lieu de canton et la baisse des dotations 10,5 K € en 2014, 24,5 K € en 2015

Madame le Maire, propose une hausse des taux des 3 taxes de 1%, ces taux restants inférieurs à la moyenne nationale.

Soit :

- Taxe d'habitation : 13,70 ⇒ 13,84 ; 344 220 €
- Taxe foncière bâtie : 20,14 ⇒ 20,34 ; 367 747 €
- Taxe foncière non bâtie : 47,46 ⇒ 47,93 ; 53 446 €

Produit attendu avec la hausse de 1% : 7 622 €

M Simonet remarque qu'une décision comme le taux des 3 taxes pourrait être discuté avec le conseil municipal en amont de la réunion du vote du budget pour que chacun puisse donner son avis, comme pour les subventions aux associations. M Simonet donne son avis sur la forme et non sur le fond. Mme le Maire

M Duplessis précise que l'Etat se désengagera de plus en plus au niveau des dotations (1/3 sur 3 ans et demi) la variable d'ajustement se fera sur l'ensemble des dépenses de fonctionnement et les taxes.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la hausse de 1% des trois taxes pour 2016.

Approbation du Plan de désherbage territorial et adhésion à un groupement de commandes

Madame le Maire précise :

- Que ce plan a été présenté lors du dernier Conseil Municipal.
- Qu'un premier bilan sera fait en automne 2016 avec les préconisations de désherbage, les préconisations horticoles et les cartographies d'entretien. Nous pourrons ainsi constater l'évolution des pratiques et les résultats obtenus sur notre site pilote.
- Que dans le cadre du groupement de commandes fait par la CCSCC Madame le Maire informe qu'une commande de matériel alternatif de désherbage a été faite.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le plan de désherbage territorial.

Questions diverses

Madame le Maire transmet les remerciements que M. le Président de la CCSCC a adressés lors du dernier Conseil Communautaire, aux référents de notre commune qui ont participé aux diverses réunions PLUI.

Travaux :

Mme le Maire donne la parole à M Floret qui informe l'assemblée des divers travaux qui ont été réalisés par les services techniques dernièrement (nettoyage grilles et regards d'égouts, arrachage d'arbres, fleurissement, entretiens de bancs et poubelles...)

Journée des conscrits : Madame le Maire informe que cette journée, organisée par le Comité des fêtes, aura lieu ce samedi.

Cinéma : La séance cinéma aura lieu le 15. Le film : « L'hermine »

Trophées des sports : Mme Gaudillat et M Pinier expliquent le déroulement de l'organisation de cette soirée. La commission « sports » s'est réunie plusieurs fois. Le sport au féminin sera mis en valeur avec la désignation de 2 marraines.

Certaines associations ont fait la remarque que cette soirée pourrait avoir lieu que tous les deux ans.

Après un tour de table final, **la séance est levée à 22h15**

Le Maire :